



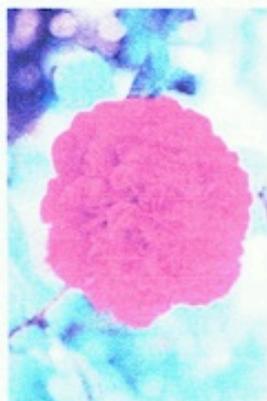
Les Camellias
de la Prairie

Un Bouquet de Labels pour le Parc des Camellias de la Prairie à Alès !

Premier parc labellisé bio en France

Depuis 2 ans, le Parc des Camellias de la Prairie et le laboratoire bio LEA NATURE-SO'BiO étic sont partenaires pour la mise au point d'extraits à partir des camellias et magnolias du Parc. **Premier parc labellisé bio en France**, le Parc des Camellias de la Prairie obtient le 25 février 2011 le label « **ECOCERT BIO** ». L'obtention de ce label est l'aboutissement de méthodes de culture et d'entretien du parc inculquées depuis toujours par le fondateur Jean Ignal et ses successeurs Madeleine et Jean Claude PEYROT.

Après le classement au **Conservatoire national des Collections Végétales Spécialisées** obtenu en 2007, cette nouvelle étape montre l'intérêt de ce haut lieu de nature où poussent des théiers et bien d'autres espèces variétales qui portent d'autres projets...



Le plus Tourisme :

En juillet 2011, le Parc reçoit les labels « **Qualité Tourisme** » et « **Sud de France** », octroyés par le Comité Régional du Tourisme du Languedoc Roussillon. Des distinctions qui renforcent son positionnement dans l'intérêt touristique de la région d'Alès.

Des travaux reconnus dans le domaine de la cosmétique

Une nouvelle gamme de cosmétiques baptisée « SO'BiO étic Divine Jeunesse » destinée aux soins de la peau est issue de ces travaux de recherche SO'BiO étic. Dès le mois de juillet 2011, la boutique du Parc présente les nouveaux produits « SO'BiO étic Divine Jeunesse ».

Un plus original et un témoignage qui montre les possibilités innovantes de ce haut lieu de collections variétales et la volonté et la passion de ceux qui en ont la charge et la destinée depuis 2005.

A propos de :

Depuis 2005, Le Parc des Camellias de la Prairie d'Alès (30) accueille un public familial pour une balade découverte sur près de 2 hectares. En 2007, le *Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées* le distingue pour ses 260 variétés identifiées de Camellias et son semi naturel de près de 5 000 cultivars par an. Ce site classé est ouvert toute l'année et accueille les visiteurs amateurs ou professionnels sur inscription pour une visite guidée d'une heure et trente minutes.

Entrée du Parc : 7,50€ pour les adultes, 5,50 € pour les - de 12 ans et gratuit pour les moins de 5 ans. Entrée gratuite de la clairière de 10h00 à 18h30 – aire de détente. Renseignement et inscription visite guidée:

*Parc : 04 66 52 67 48 – Bureau : 07 86 53 42 43 – Mobile : 06 42 74 30 13
lescamelliasdelaprairie@wanadoo.fr*

Contact relations presse : Quai de la Presse

Tel : 04.66.67.04.91 - Fax : 04.66.67.14.02 - presse@quaidelapresse.com